ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 93321

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'hospitalisation à domicile. Le rapport préconise de « recomposer fortement l'offre de soins en hospitalisation à domicile par regroupement des petites structures ». Elle lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : Mme Isabelle Le Callennec
Circonscription : Ille-et-Vilaine (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 93321
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 février 2016, page 1393
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)